



Les Eaux de Beaufort

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Exercice 2015

Document établi selon l'article L2224-5 du CGCT, le décret n°2007-675 et l'arrêté ministériels du 02/05/07.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort

19 Bd de la république – BP 38
35 401 St Malo Cedex
Tél 02.99.40.08.33
Fax 02.99.56.12.91
www.eaux-beaufort.fr

Les chiffres du service d'eau potable Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort	
Territoire 32 010 Abonnés 58 931 habitants	<p>35 communes desservies : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Chateauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussac, La Fresnais, La Gouesniere, La Ville-es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougeres, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoit-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Grehaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guerets, Saint-Marc, Saint-Meloir-des-Ondes, Saint-Père, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tresse</p> <p>Le syndicat dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Perousse, Pontorson et Pleudihen.</p>
Exploitation En délégation de service public à Veolia	<p>La Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau) a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service et de la gestion des abonnés.</p> <p>Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p>
3 009 977 m³ achetés	<p>La production a été transférée à Eau du Pays de Saint-Malo au 1^{er} juillet 2014.</p> <p>3 009 977 m³ ont été achetés à Eau du Pays de Saint-Malo en 2015.</p>
Distribution 1 474 km de réseau 2 492 903 m³ facturés	<p>2 492 903 m³ ont été facturés aux abonnés en 2015, soit en moyenne 116 litres par habitant et par jour.</p> <p>Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service, le rendement du réseau est de 83,50 %.</p>
Qualité Bonne	<p>Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité.</p> <p>98 % des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 99 % au niveau physico-chimique.</p>
Prix 278,82 € pour 120 m³	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2016, 278,82 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2016, toutes taxes comprises) soit une baisse de 15,8% par rapport au 1^{er} janvier 2015.</p> <p>Sur ce montant, 55 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 25 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20 %.</p>

SOMMAIRE

Préambule.....	4
1. Présentation générale du service	4
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	4
1.2. Mode de gestion du service	6
1.3. Les usagers et les volumes facturés	7
1.4. Les ressources en eau.....	9
1.5. Le réseau de distribution.....	9
1.5.1. Les réservoirs	9
1.5.2. Le réseau et les branchements	9
2. Faits marquants de l'exercice	10
3. Indicateurs techniques	11
3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile	11
3.2. Volumes consommés (ramenés à 365 jours) et rendement	11
3.3. La qualité de l'eau.....	14
3.4. Les fuites sur réseau.....	14
3.5. Les opérations de renouvellement	15
3.6. Les investissements réalisés en 2015.....	15
3.7. Etat des branchements en plomb.....	15
3.8. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service.....	16
3.9. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau (P103.2) ..	17
4. Indicateurs financiers	18
4.1. Les tarifs	18
4.2. La facture d'eau 120 m ³	19
4.3. Les recettes du Délégué	20
4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat	20
4.4.1. Les recettes d'exploitation.....	20
4.4.2. Les travaux réalisés en 2015.....	20
4.4.3. Etat de la dette du service.....	22
4.4.4. Amortissements réalisés en 2015	22
4.4.5. Opérations de coopération décentralisée	22
5. Les indicateurs de performance	23
5.1. Indicateurs descriptifs :	23
5.2. Indicateurs de performance :	23
ANNEXE 1 : Bilan de la qualité de l'eau distribuée 2015	26
ANNEXE 2 : Note d'information de l'Agence de l'Eau	27
Loire Bretagne.....	31

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1. Présentation générale du service

1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal.

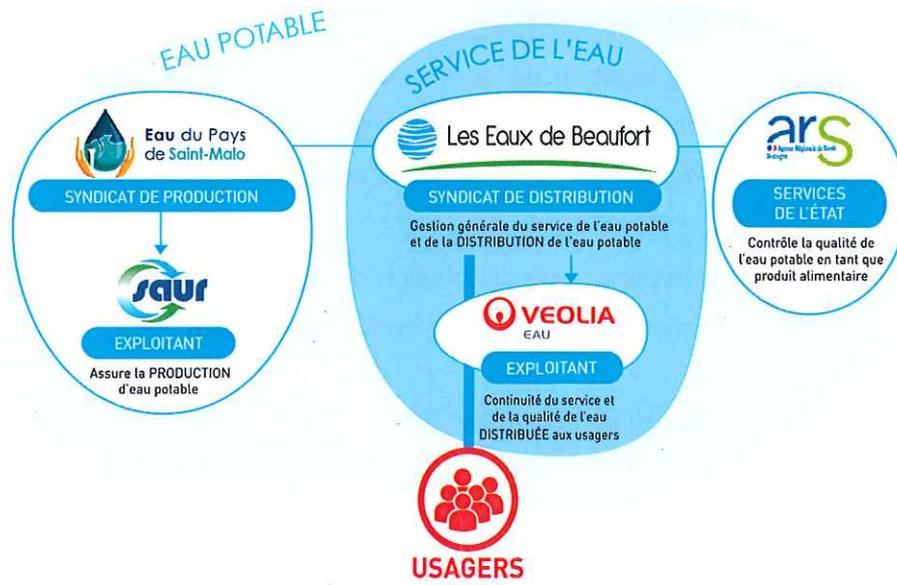
Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Beaufort assure les compétences suivantes :

- Production
- Distribution

La compétence « production » est assurée par « Eau du Pays de Saint-Malo » (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude), depuis son transfert du 1^{er} juillet 2014.

Le Syndicat des Eaux de Beaufort regroupe les communes de : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Chateauneuf-d'ille-et-Vilaine ; Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussac, La Fresnais, La Gouesniere, La Ville-es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougeres, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoit-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Grehaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guerets, Saint-Marcen, Saint-Meloir-des-Ondes, Saint-Père, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tresse. Il dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Perousse, Pontorson et Pleudihen.

Le service public d'eau potable dessert 32 010 abonnés, représentant environ 58 931 habitants.



1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau), en vertu d'un contrat d'affermage ayant pris effet le 1^{er} juillet 2014 pour une durée de 9,5 ans. Son échéance est fixée au 31 décembre 2023.

Ce contrat ne porte que sur le service de distribution d'eau potable.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- ✓ Gestion du service :
 - Application du règlement du service
 - Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
 - Relève des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés
 - Accueil des usagers
 - Facturation
 - Traitement des doléances
- ✓ Mise en service et entretien de l'ensemble des équipements : réservoirs, surpresseurs, canalisations, branchements, compteurs
- ✓ Renouvellement :
 - Des équipements électromécaniques
 - Des branchements
 - Des compteurs
 - Des canalisations < 6m

La collectivité prend en charge le renouvellement des canalisations (>6m), des clôtures et du génie civil.

Le contrat a fait l'objet d'un avenant :

Avenant n°	Date	Objet
1	28/10/2014	Modification du bordereau de prix afin d'intégrer le résultat de la négociation sur la proposition de bordereau de prix dans le contrat initial

1.3. Les usagers et les volumes facturés

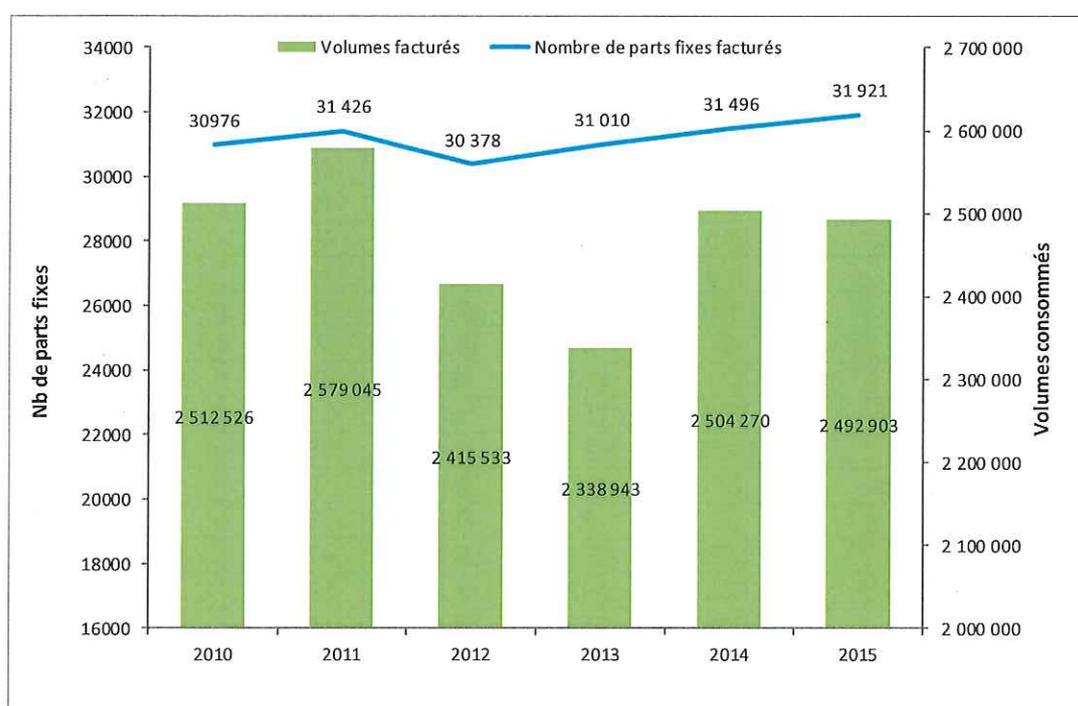
La répartition des usagers par commune est la suivante, à la date du 31 décembre 2015 :

Commune	Abonnés 2014	Abonnés 2015	Evolution du nombre d'abonnés	Volumes 2014	Volumes 2015	Evolution des volumes
Bagner-Morvan	726	735	1,2%	53 027	56 349	6,3%
Bagner-Pican	668	673	0,7%	47 173	59 198	25,5%
Bazouges-la-Perouse	2	2	0,0%	222		-100,0%
Broualan	187	186	-0,5%	15 527	16 863	8,6%
Cancalle	4 382	4 407	0,6%	320 510	278 818	-13,0%
Châteauneuf-d'ille-et-vilaine	701	720	2,7%	57 008	57 542	0,9%
Cherrueix	778	779	0,1%	66 418	65 798	-0,9%
Dol-de-Bretagne	3144	3188	1,4%	225 239	253 745	12,7%
Epiniac	649	656	1,1%	48 610	48 398	-0,4%
Hirel	780	786	0,0%	55 675	56 756	1,9%
La Boussac	595	599	0,7%	34 629	40 065	15,7%
La Fresnais	1 165	1 180	1,3%	88 073	96 043	9,0%
La Gouesniere	790	819	3,7%	56 633	59 801	5,6%
La Ville-es-Nonais	571	579	1,4%	44 059	39 800	-9,7%
Le Tronchet	535	535	0,0%	45 201	48 663	7,7%
Le Vivier-sur-Mer	645	645	0,0%	40 274	42 882	6,5%
Lillemer	145	149	2,8%	14 037	15 218	8,4%
Miniac-Movan	1 824	1 861	2,0%	133 114	135 405	1,7%
Moidrey	3	3	0,0%	2 148	103	-95,2%
Mont-Dol	571	563	-1,4%	62 923	60 549	-3,8%
Pleine-Fougères	945	959	1,5%	61 421	71 409	16,3%
Plerguer	1 159	1 175	1,4%	83 292	89 607	7,6%
Pleudihen Ecartis	57	57	0,0%	3 776	4 070	7,8%
Pontorson	8	8	0,0%	607	729	20,1%
Roz-Landrieux	566	569	0,5%	47 132	56 435	19,7%
Roz-sur-Couesnon	585	592	1,2%	58 831	73 959	25,7%
Sains	292	289	-1,0%	15 665	16 691	6,5%
Saint-Benoit-des-Ondes	580	578	-0,3%	35 816	49 399	37,9%
Saint-Broladre	548	551	0,5%	39 705	36 835	-7,2%
Saint-Coulomb	1 535	1 599	4,2%	111 653	96 949	-13,2%
Saint-Georges-de-Grehaigne	211	214	1,4%	17 933	47 437	164,5%
Saint-Guinoux	504	520	3,2%	37 723	37 429	-0,8%
Saint-Jouan-des-Guerets	1 346	1 370	1,8%	132 145	130 492	-1,3%
Saint-Marcand	257	259	0,8%	17 993	22 351	24,2%
Saint-Meloir-des-Ondes	2 043	2 084	2,0%	160 699	164 636	2,4%
Saint-Père	943	969	2,8%	79 366	80 043	0,9%
Saint Suliac	624	625	0,2%	41 569	42 755	2,9%
Trans-la-Forêt	321	334	4,0%	22 468	25 979	15,6%
Tresse	189	193	2,1%	12 850	13 704	6,6%
TOTAL	31 574	32 010	1,4%	2 391 144	2 492 903	4,3%

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (%)
Nombre de parts fixes facturées	30 378	31 010	31 496	31 921	1,3%
Volumes facturés	2 408 293	2 337 443	2 504 270	2 492 903	-0,5%
Volume moyen facturé (m3/usager)	80	75	74,0	78,3	5,8%

Le nombre de parts fixes continue d'augmenter.

Les volumes facturés sont en très légère baisse en 2015. Toutefois, la période de relève 2014 était de 392 jours, liée à l'étalement de la relève au second semestre 2014, d'où un volume 2014 artificiellement élevé.



La baisse du nombre d'abonnements et des volumes consommés en 2012 s'explique par le retrait de Saint-Malo rural.

1.4. Les ressources en eau

Le Syndicat est alimenté en intégralité par des achats d'eau à « Eau du Pays de Saint-Malo » qui dispose de 3 usines de production (usines de Beaufort, Landal et Bois Joli) et réalise également des achats d'eau au Syndicat Mixte d'Arguenon Penthièvre (SMAP).

1.5. Le réseau de distribution

1.5.1. Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 21 réservoirs ou château d'eau qui assurent l'approvisionnement du Syndicat. Leur capacité totale s'élève à 8 100 m³ et se répartit comme suit :

Nom	Capacité en m ³	Commentaire
Baguer Pican	200	
Broualan	200	
Cancale	1200	
Cherrueix	200	
Dol de Bretagne	500	
La Claye - Pinto	500	
La Claye - Sur Tour	200	
La Claye – Haut service	100	
Roz - Le Tertre Marie	300	
Mont-Dol	500	
Pleine Fougères	200	
Le Coucou Epiniac	200	
Roz sur Couesnon	(100)	Hors service
La Morelle – Baguer Pican	300	
Saint Broladre	(100)	Hors service
Saint Georges	200	
Saint Méloir reprise	500	
Saint Méloir	500	
Saint Guinoux	2000	
Saint Léonard – La Haute Porte	100	
Saint Suliac	200	
TOTAL	8 100	

Le réseau comprend également 10 installations de reprise ou de surpression et 10 rechloration.

1.5.2. Le réseau et les branchements

	2013	2014 (avant transfert de compétence)	2014 *	2015	Evolution 2014*-2015 (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	1 400,7	1494	1 260,5	1 240,9	-1,6%
Nombre de branchements	33 014	33 297	33 297	33 669	1,1%

* Après transfert de compétence et mise à jour du SIG

Le linéaire de réseau baisse de 20 km, du fait d'une part, de la déconnexion de conduits de distribution suite au changement de gestion des feeders (5km) et d'autre part, de corrections opérées sur la base de données ORACLE associée à l'interface graphique du SIG, mises en évidences avec la saisie des branchements sur SIG.

L'évolution du nombre de branchements, en légère hausse, est cohérente avec celle des abonnés.

2. Faits marquants de l'exercice

- ✓ Mise en œuvre progressive des engagements du Déléataire dans le cadre du nouveau contrat de délégation, signé en 2014 :
 - Gestion patrimoniale des branchements : saisie dans le SIG, y compris l'historique sur 10 ans et présentation des résultats statistiques des casses (MOSARE)
 - Pose et paramétrage de 100 puces RFID
 - L'accès au SIG en ligne est opérationnel (CANOPEE)
 - 24 sondes multi-paramètres Kapta supplémentaires posées, soit un total de 36 sondes opérationnelles,
 - 20 analyses métallographiques effectuées sur l'année
 - Les purges et le suivi de la qualité de l'eau dans les écoles mis en œuvre en août

3. Indicateurs techniques

3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile

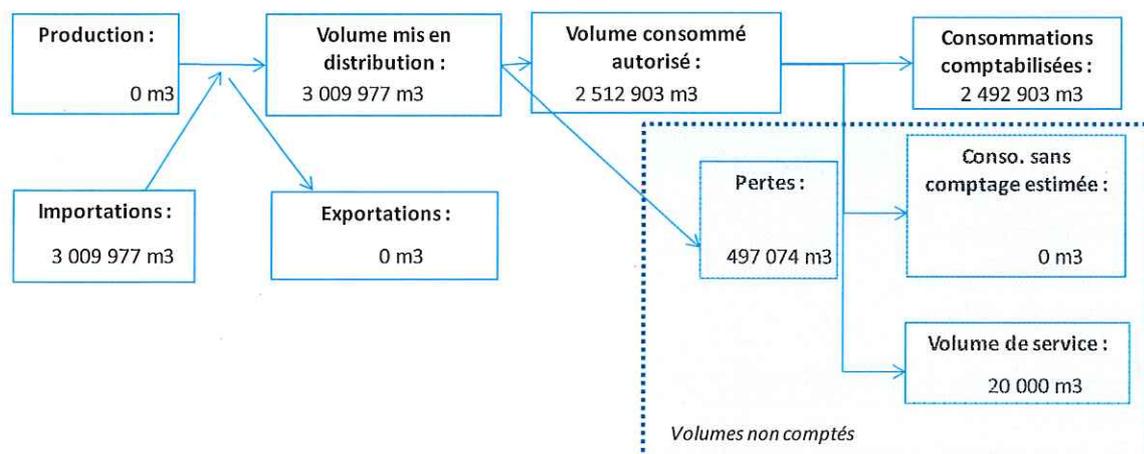
	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (%)
Volumes produits	5 131 685	2 714 362	0	-100%
Volumes importés	1 316 291	1 837 959	3 009 977	64%
Syndicat de l'Arguenon	500 020	126 104	0	
Eau du Pays de Saint-Malo	816 271	1 711 855	3 009 977	
Volumes exportés	- 3 403 410	- 1 621 313	0	-99%
Syndicat de la Rive Gauche de la Rance	215 765	119 103		
Saint-Malo VEG 1	3 047 480	1 443 242		
Saint-Malo VEG 2	140 165	58 967		
Total volumes mis en distribution	3 044 566	2 931 008	3 009 977	2,7%

Le transfert de la compétence production a entraîné un arrêt au 2^{ème} semestre 2014 de la production et des exportations et une augmentation équivalente des volumes importés.

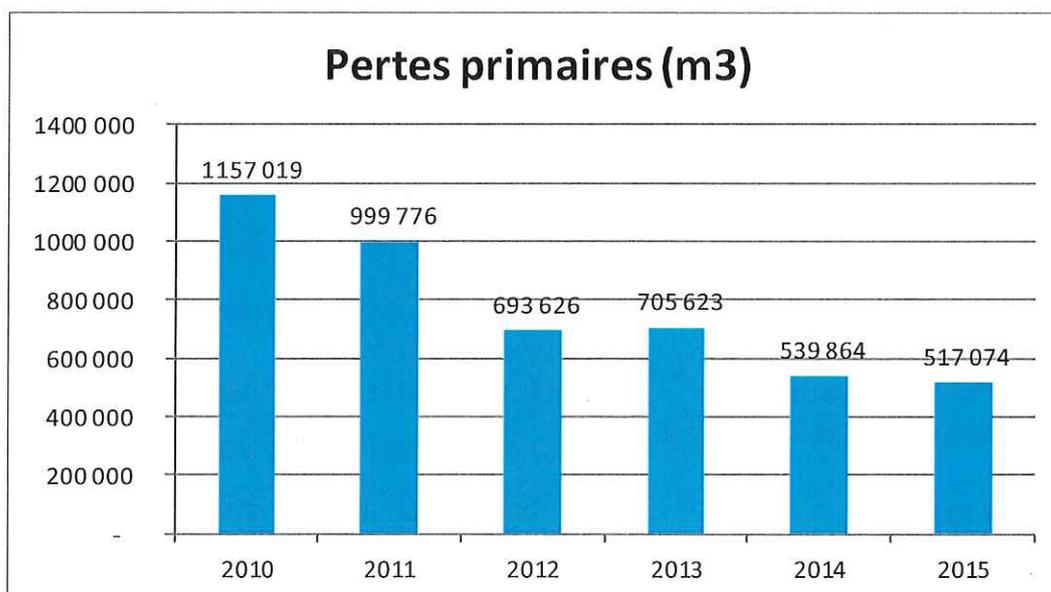
3.2. Volumes consommés (ramenés à 365 jours) et rendement

	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (%)
Volumes produits	5 131 685	2 714 632	0	-100%
Volumes importés	1 316 291	1 837 959	3 009 977	64%
volumes exportés	3 403 410	1 621 313	0	-99%
Volumes mis en distribution	3 044 566	2 931 008	3 009 977	2,7%
Volumes comptabilisés ramenés à 365 jours	2 338 943	2 391 144	2 492 903	4,3%
Volumes de service	20 000	20 000	20 000	0%
Volumes consommés autorisés	2 358 943	2 411 144	2 512 903	4,2%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	4,6	5,2	5,5	5,9%
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	1,38	1,17	1,14	-2,7%
Indice linéaire de pertes (m3/jour/km)	1,34	1,13	1,10	-2,9%
Rendement du réseau (Volumes consommés autorisés + Volumes exportés / Volumes produits + Volumes importés, %)	89,4%	88,6%	83,5%	-5,8%
Rendement hors vente d'eau (Volumes comptabilisés / (Volumes produits + Volumes importés- Volumes exportés), %)	76,8%	81,6%	82,8%	1,5%

Le bilan hydraulique 2015 est le suivant :



Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés) sont les suivantes :



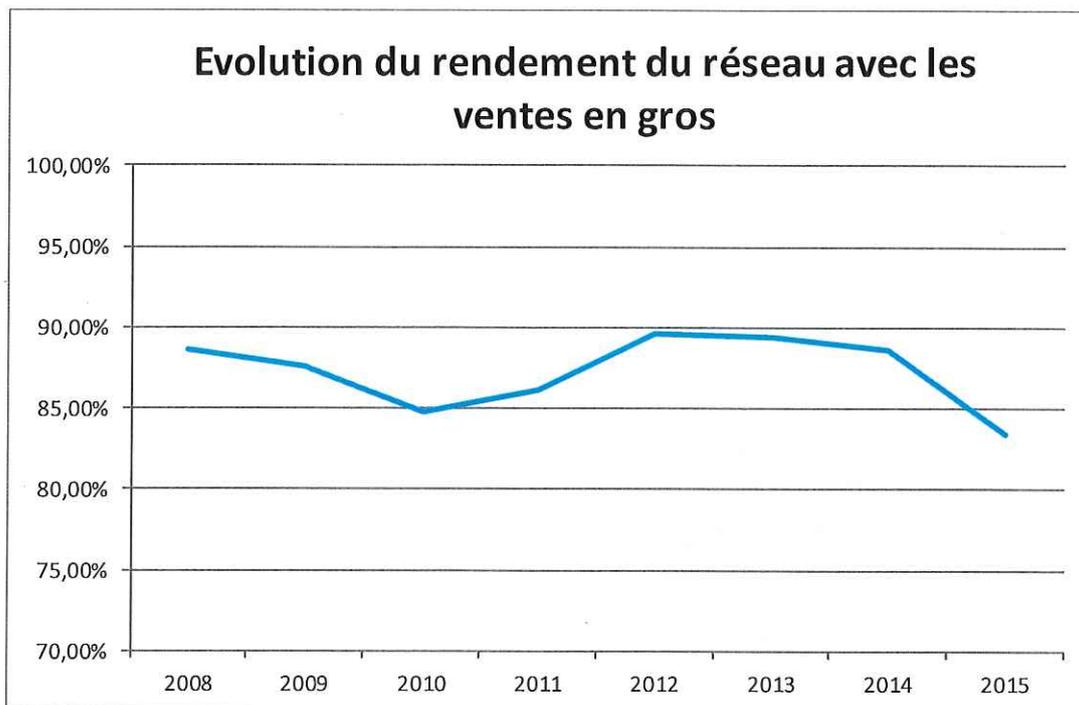
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau =**

$$\frac{\text{consommations comptabilisées} + \text{exportations} + \text{estimation consommations sans comptage} + \text{volumes de service}}{\text{volume produit} + \text{importations}}$$

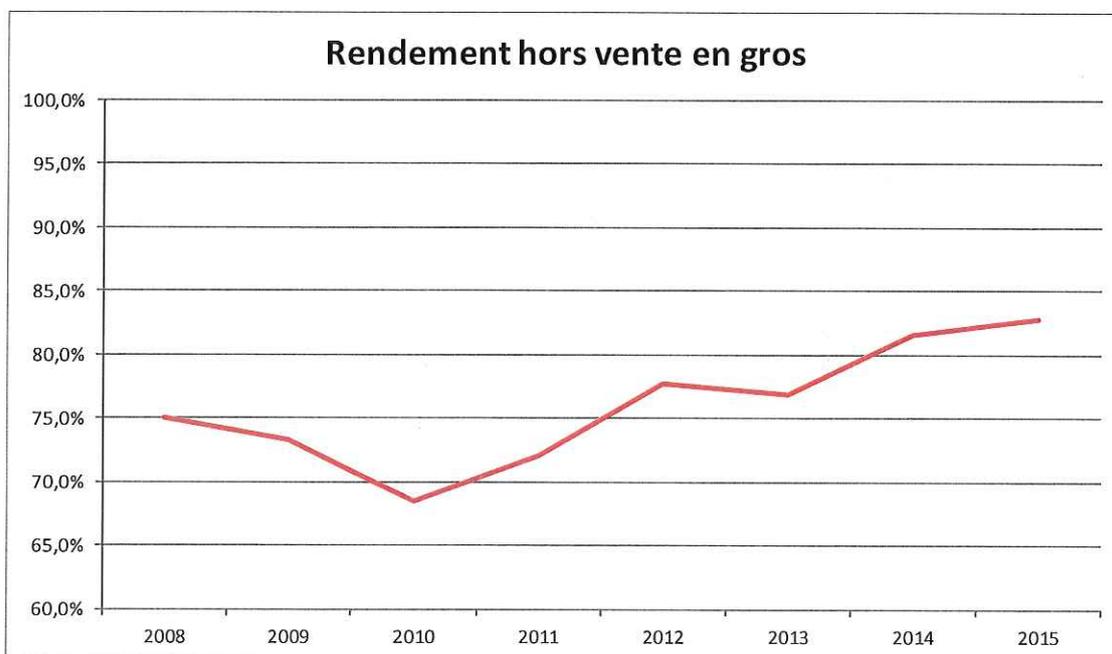
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rendement du réseau (%)	88,6%	87,6%	84,8%	86,1%	89,7%	89,4%	88,6%	83,5%

Il s'est dégradé en 2015 du fait de l'arrêt des ventes d'eau (l'impact est plus fort sur 2015, année pleine, en comparaison avec 2014 où seul le second semestre est concerné) mais reste supérieur à l'engagement fixé par le décret du 27 janvier 2012 (65% + ILC/5 = 66,7%) :



- **rendement du système de distribution** (rendement hors vente en gros) = (consommations comptabilisées) / (volume produit + importations)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rendement du système de distribution (%)	75,0%	73,3%	68,5%	72,0%	77,7%	76,8%	81,6%	82,8%



Le rendement hors vente d'eau poursuit sa progression en 2015.

On notera qu'à compter de 2015, son évolution est similaire à celui du rendement « réglementaire » : un seul rendement pourra désormais être suivi.

3.3. La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (article L 1321-1 du Code de la Santé Publique). Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2015, plus de 160 prélèvements ont été analysés dans le cadre réglementaire et de l'autocontrôle réalisé par Veolia.

Les taux de conformité des analyses réglementaires sont les suivants :

ANALYSES	Bactériologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements	102	100
Nombre de prélèvements non conformes	2	0
Taux de conformité	98,0%	100,0%

Trois non-conformités ont été relevées :

- Une sur le paramètre Entérocoques fécaux le 09/07/15 au bourg de Mont Dol (1 UFC/100 ml pour une norme de 0),
- Une sur le paramètre E.Coli le 14/09/15 au camping Bel Air à Cancale (1 UFC/100 ml pour une norme de 0),

Le bilan annuel de la qualité de l'eau réalisé par l'Agence Régionale de Santé figure en Annexe 1.

3.4. Les fuites sur réseau

Nature intervention	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (%)
Nombre de fuites réparées	251	189	251	103	-59%
sur branchement	129	97	157	57	-64%
sur canalisation	122	92	94	46	-51%

3.5. Les opérations de renouvellement

Il y a eu 14 opérations de renouvellement de réseau portant sur un total de 9 831 ml.

Par ailleurs, 236 branchements ont été renouvelés en 2015, 211 unités par le Syndicat et 25 par le délégataire.

Renouvellement des canalisations	2011	2012	2013	2014	2015
Longueur de canalisations renouvelées (ml)	8 200	26 800	12 722	20 234	9 831
Taux moyen de renouvellement du réseau sur 5 ans	NC	NC	0,98%	1,24%	1,25%

934 compteurs ont également été renouvelés en 2015 par le Délégué, dont 698 au titre du précédent contrat.

3.6. Les investissements réalisés en 2015

Le Syndicat a financé les investissements suivants :

- 13 opérations d'extension de réseau dont 11 dans le cadre de lotissements/parcs d'activités, portant sur un total de 2 305 ml.
- 14 opérations de renouvellement ou renforcement de réseau portant sur un total de 9 831 ml et incluant le renouvellement de 211 branchements.

3.7. Etat des branchements en plomb

Branchements en plomb	2012	2013	2014	2015
Nombre de branchements en plomb supprimés	354	200	139	9
Nombre de branchements en plomb au 31 décembre	200	140	1	0
Pourcentage de branchement en plomb restant	1,1%	0,4%	0,0%	0,0%

3.8. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

- Renforcement des pompages St Père – St Jouan
- Création de nouveaux réservoirs à Saint-Mélor
- Création d'une conduite de contournement à Saint-Mélor
- Création de locaux d'accueil clientèle à Dol de Bretagne
- Poursuite des opérations de renouvellement du réseau. Plusieurs opérations sont d'ores et déjà programmées :
 - o R119 devant le cimetière et La Fresche à Baguer Morvan
 - o La Marmerance à Baguer Pican
 - o ZAC des Prés Bosger, Rues Duquesne, de la Vallée Porcon, Noel Royer, Avenue du Général de Gaulle à Cancale
 - o La Grande Haie, le Grand Beaulieu, giratoire de la Janaie, rue de belle lande et suivantes, lot. Le Grand Beauvais à Dol de Bretagne
 - o L'Hotellerie à La Gouesnière
 - o La Croix des Gués, Couabel, Le tronchet les landes villegâtes à Miniac Morvan
 - o Le Chemin du Tertre à Mont Dol
 - o Les Rives à Plerguer
 - o Le Pont Teurtre, la Sablière, La Guimorais, Tannée, rue de Mongarni, rue du Petit Bois Gentil et de la croix blanche au clos Cochet à St Coulomb
 - o Le Bas de Saint Georges et les 4 salines aux bas coins à St Georges de Grehaigne
 - o Décathlon, Le Point du Jour, renforcement D250 à St Jouan des Guerets
 - o La Haltière à St Marcan
 - o Le Champ d'Avoine, rue d'Emeraude, rue des Magdeleine et lot. « Clos Moulin » à St Mélor des Ondes
 - o Cœur de Village à St Père Marc en Poulet
 - o Le Gué Briand et lot. Le Hameau des Blés à Tresses

3.9. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau (P103.2)

Catégorie	Points obtenus en 2015	Points maximum à obtenir
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
Mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année de pose...)	15	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	13	15
Localisation et description de tous les ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs) et des servitudes	10	10
Inventaires pompes et équipements électromécaniques	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	10
Inventaires caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (avec estimatif chiffré et sur au moins 3 ans)	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement	5	5
TOTAL	118	120

L'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau s'est amélioré, passant de 98 en 2014 à 118 en 2015 grâce à l'inventaire des secteurs de recherche de pertes en eau et à la localisation des branchements.

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

	Tarifs au 1er janvier 2015	Tarifs au 1er janvier 2016
Part Délégitaire		
DN 15 et 20 mm	47,18	46,98
DN 30 mm	70,76	70,46
DN 40 mm	94,34	93,96
DN 50 à 65 mm	141,52	140,94
DN 80 mm	235,86	234,90
DN 100 et plus	471,70	469,76
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,8450	0,8898
Part Collectivité		
Part fixe (€ HT/an) par logement	43,64	36,00
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,50	0,50
Part SMG35	0,17	0,17
Taxes et redevances		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€/m3)	0,0350	0,0510
Redevance pollution (€/m3)	0,3100	0,3000
TVA	5,50%	5,50%
Tarifs liés à l'application du règlement de service		
Frais d'accès au service	33,00	33,49

Les tarifs de l'eau pour la part Syndicale ont été approuvés par une délibération du 3 décembre 2014 pour les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015 et du 25 novembre 2015 pour les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA – Compagnie de l'Eau et de l'ozone sont fixés par le contrat de 2014 et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

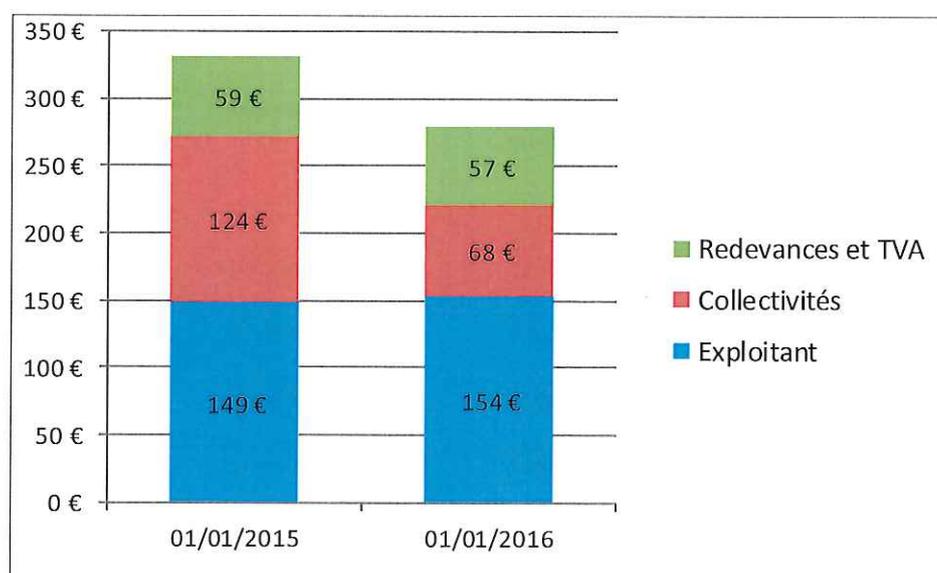
4.2. La facture d'eau 120 m³

	Au 1er janvier 2015		Au 1er janvier 2016		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Part délégataire					
Part fixe	47,18	47,18	46,98	46,98	-0,4%
Consommation	0,8450	101,40	0,8898	106,78	5,3%
Part collectivité					
Part fixe	43,64	43,64	36,00	36,00	-17,5%
Consommation	0,5000	60,00	0,1000	12,00	-80,0%
Part SMG35	0,1700	20,40	0,1700	20,40	0,0%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,03500	4,20	0,0510	6,12	45,7%
Redevance de pollution	0,3100	37,20	0,3000	36,00	-3,2%
Total HT		314,02		264,28	
TVA à 5,50%		17,27		14,54	
Total Eau potable TTC		331,29 €		278,82 €	-15,8%

Soit le m3	2,76	2,32	-15,8%
-------------------	-------------	-------------	---------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 278,82 € TTC au 1^{er} janvier 2016, en baisse de 15,8%. Cette baisse provient principalement de la diminution importante de la part Syndicale.

Les différentes composantes de la facture 120 m3 sont les suivantes :



4.3. Les recettes du Délégué

Recettes CARE (€)	2014 (1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre)	2015	Evolution 2014-2015
Exploitation du service	6 163 961	3 602 594	-58,4%
Travaux attribués à titre exclusif	645 223	394 743	-38,8%
Produits accessoires	225 782	205 989	-9,1%
TOTAL	7 034 966	4 203 326	

4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat

4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes de ventes d'eau	2013	2014	2015	N/N-1
Recette vente d'eaux domestiques	2 825 598,76 €	2 951 644,61 €	2 537 933,77 €	-14,0%
Dont abonnement	Dont 1 366 098,39 €	Dont 1 377 040,83 €	Dont 1 281 424,77	-6,9%
Régularisation des ventes d'eau (+/-) état non-valeur	Dont - 18 414,61 €	Dont - 11 731,11 €	Dont - 15 721,03 €	34%
Recettes de volumes exportés	934 630,36	427 137,85 €	0 €	-100%
Total recettes de vente d'eau	3 760 229,12 €	3 378 782,46 €	2 537 933,77 €	-12,6%

4.4.2. Les travaux réalisés en 2015

Travaux réalisés par la collectivité :

Commune	Adresse	Date de fin de travaux	Type de travaux	Longueur (ml)	Nb de Branchements
Trans-La Forêt	Station d'épuration	30/01/2015	Extension	55	1
Trans-La Forêt	Rue du Corba / rue du château Corbe	06/02/2015	Renouvellement de conduite	100	2
Roz sur Couesnon	Les Ponts Rogers	24/02/2015	Renouvellement de conduite	50	0
Sains	La Petite Lande	25/03/2015	Renouvellement de conduite	330	0
Cancale	Impasse du Hock	03/04/2015	Renouvellement de conduite	90	3
La Gouesnière	Les Terrasses d'Aleth	07/04/2015	Lotissement privé	173	5
St-Jouan des-G	Lot. La Lande Gohin	10/04/2015	Lotissement privé	310	23

Saint Méloir des Ondes	Rue d'Emeraude (RD2)	30/04/2015	Renouvellement de conduite	40	0
Baguer-Morva	Rue d'Halouze	30/04/2015	Extension	62	3
Saint-Jouandes-Guerets	ZAC La Chapelle de la Lande 2	13/05/2015	Parc d'activité	205	6
Cherruex	Rue de la Plage	29/05/2015	Renouvellement de conduite	270	12
La Gouesnière	P.A. Ker Eugene	05/06/2015	Parc d'activité	395	1
Saint Méloir des Ondes	Rue de la Martinière	12/06/2015	Renouvellement de conduite	190	9
St Georges de Gréhaigne	Du Centre-bourg au Pas aux Boeufs	19/06/2015	Renouvellement de conduite	2016	35
Dol de Bretagne	ZA Les Rolandieres	19/06/2015	Parc d'activité	115	4
Baguer-Morvan	Station d'épuration	26/06/2015	Extension	375	1
St Georges de Gréhaigne	Le Petit Vauclair	10/07/2015	Renouvellement de conduite	505	13
Roz-Landrieux	impasse de l'Eglise	17/07/2015	Extension	25	1
Saint Méloir des Ondes	De La Musiquerie à La Merveille (RD74)	24/07/2015	Renouvellement de conduite	848	44
Mont-Dol	Le Chemin Vert	31/07/2015	Renouvellement de conduite	773	2
Baguer-Morvan	Lotissement La Brèche Billy	11/09/2015	Lotissement communal	260	18
Miniac-Morvan	Lotissement Le Clos de la Costardais	11/09/2015	Lotissement privé	140	7
Saint Méloir des Ondes	La Roche (RD76)	06/10/2015	Renouvellement de conduite	1982	37
Saint-Père-Marc-En-P.	Coeur de Village	30/10/2015	Lotissement privé	317	28
Cancale	ZAC des Prés Bosgers	13/11/2015	Lotissement communal	390	22
Dol de Bretagne	La Grande Haie / Les grdes maisons	11/12/2015	Renouvellement de conduite	985	19
Plerguer	Rohéard	11/12/2015	Renouvellement de conduite	1652	35

4.4.3. Etat de la dette du service

	2012	2013	2014	2015
Encours de la dette au 31 décembre	657 847,11€	624 121,17 €	4 292 338,16€	1 501 774,69 €
Montant remboursé durant l'exercice	75 369,17€	47 650,96 €	199 621,19€	298 244,18 €
- dont en capital	56 356,60€	13 952,02€	132 343,17€	201 819,68 €
- dont en intérêts	19 012,57€	33 725,94€	67 278,02€	96 424,50 €

Une partie des emprunts, liés à la compétence production, ont été transférés courant 2015 à Eau du Pays de Saint-Malo.

4.4.4. Amortissements réalisés en 2015

Amortissements réalisés	Montant amorti
Réseau d'eau potable	1 425 605,21 €
Bâtiments	102 444,61 €
Matériels et divers	61 469,97 €
Amortissement de subventions	-131 217,97 €
Reprise d'amortissement d'une année antérieure	-81 082,75 €
TOTAL	1 377 219,07 €

4.4.5. Opérations de coopération décentralisée

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

5. Les indicateurs de performance

5.1. Indicateurs descriptifs :

Indicateur	Définition	Valeur 2014	Valeur 2015	Evolution N/ N-1
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	58 464	58 931	
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1 ^{er} janvier N+1	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,76 €	2,32 €	 -15,8%

5.2. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2014	Valeur 2015	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100%	98,0%		 2 non conformités
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	100%	100,0%		
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	98/120	118/120		 Cf. détail au paragraphe 3.10

Indicateur	Définition	Valeur 2014	Valeur 2015	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	88,6%	83,5%	 -5,8% (+1,5% hors vente d'eau)	 Le rendement 2014 hors vente d'eau était de 82,3%
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,17 m3/j/km	1,12 m3/j/km	 -4,8%	
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,13 m3/j/km	1,09 m3/j/km	 -5%	
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	1,24%	1,25%		
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	100%	Sans objet		Le syndicat n'exerce pas la compétence « production »
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0,0026/m3	0,0023€/m ³		
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou	4,50 u / 1000 abonnés	2,34 u/1000 abonnés	 -48%	

Indicateur	Définition	Valeur 2014	Valeur 2015	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	plusieurs abonné(s) Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100%	100%		
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	1,63 ans	0,49 an		
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,11%	0,28	 254%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, rapporté au nombre d'abonnés	0,38 réclamations /1000 abonnés	0,47 réclamations /1000 abonnés	 23%	

ANNEXE 1 : Bilan de la qualité de l'eau distribuée 2015

BILAN 2015 SIE DE BEAUFORT

EXPLOITANT : COMPAGNIE EAUX ET OZONE

UDI : 54

BEAUFORT

Communes ou parties de communes concernées

BAGUER MORVAN , CANCALE , CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE , CHERRUEIX , LILLEMER , MINIAC MORVAN , MONT DOL , PLERGUER , ROZ LANDRIEUX , SAINT BENOIT DES ONDES , SAINT COULOMB , SAINT GUINOUX , SAINT JOUAN DES GUERETS , SAINT MELOIR DES ONDES , ST PERE MARC EN POULET , LE TRONCHET , DOL DE BRETAGNE , HIREL , LA FRESNAIS , LA GOUESNIERE , LA VILLE ES NONAIS , LE VIVIER SUR MER , SAINT SULIAC , TRESSE

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres			Limite ou Référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l	de Pt	15	< 5	< 5	< 5	82	82
	Turbidité	NTU	2	< 0,5	0,70	0,04	82	82
Eléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	7,1	24,2	14,8	85	85
	Conductivité	µS/cm	200 à 1100	385	612	440	82	82
	pH		6,5 à 9	6,70	8,40	8,01	85	85
	TA	°F	-	0,0	0,1	0,0	82	
	TAC	°F	-	6,7	15,0	8,0	82	
	Dureté	°F	-	12,2	22,7	14,8	82	
Eléments indésirables	Ammonium	mg/L	0,1	< 0,03	0,05	< 0,03	82	82
	Nitrites	mg/L	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	82	82
	Nitrates	mg/L	50	0,5	19,6	8,6	82	82
	Fer	µg/L	200	< 20	103	23	82	82
Désinfection	Chlore libre	mg/L	-	< 0,02	0,50	0,11	85	
	Chlore total	mg/L	-	< 0,02	0,60	0,19	85	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1mL	-	0	300		84	
	Germes totaux à 37°C	/1mL	-	0	68		84	
	Coliformes totaux	/100mL	0	0	1		84	83
	Escherichia coli	/100mL	0	0	1		84	83
	Entérocoques	/100mL	0	0	1		84	83
	Spores bact. sulfito.	/100mL	0	0	0		84	84
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	< LQ*	0,02		4	4
	Total pesticides	µg/L	0,5	< LQ*	0,02		4	4

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production de la Côte d'Emeraude (SMPEPCE). L'eau est produite par la station de Beaufort à Plerguier qui traite l'eau de ressources superficielles (retenues de Beaufort ou Mireloup). Tous les ouvrages de captage concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2015 a été de bonne qualité microbiologique.

Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2015

SIE DE BEAUFORT - Réseau : BEAUFORT (54)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 84 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner ! Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

La gestion de la distribution est assurée par : COMPAGNIE EAUX ET OZONE

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production de la Côte d'Emeraude (SMPEPCE). L'eau est produite par la station de Beaufort à Plerguer qui traite l'eau de ressources superficielles (retenues de Beaufort ou Mireloup). Tous les ouvrages de captage concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

Qualité de l'eau distribuée

PLOMB :

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.ouv.fr

Bactériologie

82 analyses conformes sur 84 réalisées

Dureté

TH moyen de : 14,8 °F
Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

82 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 82 réalisées

Teneur maximale : 19,6 mg/L

Teneur moyenne : 8,6 mg/L

Pesticides

4 analyses conformes sur 4 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

EXIGENCES DE QUALITE :

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

BILAN 2015 SIE DE BEAUFORT

EXPLOITANT : COMPAGNIE EAUX ET OZONE

UDI : 62

BEAUFORT LANDAL

Communes ou parties de communes concernées

BAGUER PICAN, BROULAN, EPINIAC, LA BOUSSAC, PLEINE FOUGERES, ROZ SUR COUESNON, SAINS, SAINT BROLADRE, SAINT GEORGES DE GREHAIGNE, SAINT MARCAN, TRANS

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres			Limite ou Référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l	de Pt	15	< 5	< 5	< 5	18	18
	Turbidité	NTU	2	< 0,5	3,10	0,25	19	18
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	5,6	22,5	14,9	19	19
	Conductivité	µS/cm	200 à 1100	416	480	449	18	18
	pH		6,5 à 9	7,60	8,30	8,01	19	19
	TA	°F	-	0,0	0,0	0,0	18	
	TAC	°F	-	6,0	9,2	8,0	18	
	Dureté	°F	-	11,8	16,9	14,6	18	
Éléments indésirables	Ammonium	mg/L	0,1	< 0,03	< 0,03	< 0,03	18	18
	Nitrites	mg/L	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	18	18
	Nitrates	mg/L	50	1,1	22,2	8,9	18	18
	Fer	µg/L	200	< 20	132	11	18	18
Désinfection	Chlore libre	mg/L	-	< 0,02	0,80	0,24	19	
	Chlore total	mg/L	-	0,05	0,90	0,35	19	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1mL	-	0	6		18	
	Germes totaux à 37°C	/1mL	-	0	2		18	
	Coliformes totaux	/100mL	0	0	0		18	18
	Escherichia coli	/100mL	0	0	0		18	18
	Entérocoques	/100mL	0	0	0		18	18
	Spores bact. sulfito.	/100mL	0	0	0		18	18
Pesticides	Chaque molécule	µg/L	0,1	< LQ*	0,04		2	2
	Total pesticides	µg/L	0,5	0,02	0,04		2	2

* LQ = limite de quantification

Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production de la Côte d'Emeraude (SMPEPCE). L'eau est produite par la station de Landal à la Boussac qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue de Landal). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2015 a été de très bonne qualité microbiologique.

Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2015

SIE DE BEAUFORT - Réseau : BEAUFORT LANDAL (62)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 18 échantillons d'eau qui ont été analysés par le LERES, laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé de l'école des hautes études en santé publique à Rennes, agréé par le ministère de la Santé.

Organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par : COMPAGNIE EAUX ET OZONE

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production de la Côte d'Emeraude (SMPEPCE). L'eau est produite par la station de Landal à la Boussac qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue de Landal). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante :
www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Qualité de l'eau distribuée

Bactériologie

18 analyses conformes sur 18 réalisées

Dureté

TH moyen de : 14,6 °F

Eau peu calcaire

Fluor

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/L en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nitrates

18 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/L sur 18 réalisées

Teneur maximale : 22,2 mg/L

Teneur moyenne : 8,9 mg/L

Pesticides

2 analyses conformes sur 2 réalisées à la mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/L par molécule

Autres paramètres

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des limites de qualité imposées.

Conclusion sanitaire

L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général et par délégation,
la directrice de la délégation territoriale
d'Ille-et-Vilaine



Nathalie LE FORMAL

**ANNEXE 2 : Note d'information de l'Agence de l'Eau
Loire Bretagne**

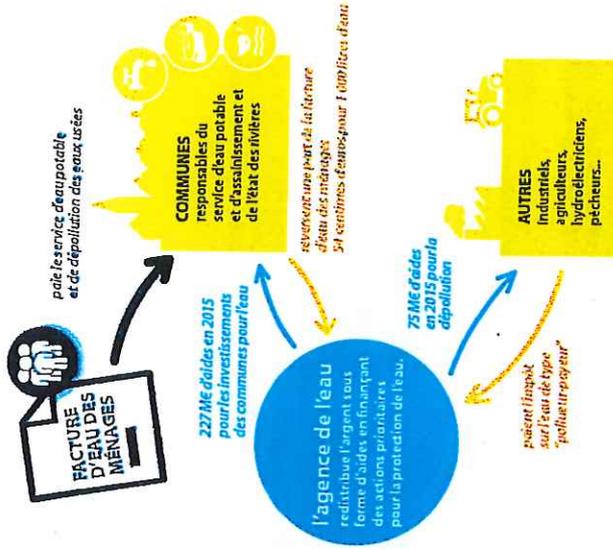
La note d'information aux maires est un document qui informe les maires de la politique de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne en matière de pollution domestique, de pollution industrielle et de pollution agricole. Elle est destinée à être lue par les maires et les élus locaux. Elle est destinée à être lue par les maires et les élus locaux.

NOTE D'INFORMATION AUX MAIRES

Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement)

Édition mars 2016
CHIFFRES 2015

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

www.eau-loire-bretagne.fr



Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE / 1

COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2015 ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne de l'ordre de 14 % du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin. En 2015, le montant global des redevances (sous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 363 millions d'euros dont 286 millions en provenance de la facture d'eau en diminution de 5 % par rapport à 2013.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2015 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € - source AELB)

0,70 € de redevance de pollution payé par les élevés concernés	3,49 € de redevance de pollution payés par les industriels et les activités économiques concernés	69,15 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris les non-résidents collectifs)
9,40 € de redevance de pollutions diffuses payés par les agriculteurs pour les produits répertoriés sur le prix des produits	100 € de redevances de pollution payés par l'agence de l'eau	0,65 € de redevance pour la protection de la pêche payés par les usagers concernés (pêcheurs)
1,03 € de redevance de prélèvement payé par les irrigants	5,78 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques	9,80 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

A QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions de projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides résultent d'ajustés impacts des investissements des collectivités, en particulier sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2015 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

10,36 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle et le traitement de certains déchets dangereux pour l'eau	37,05 € aux collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales, dont 18 € pour la solidarité envers les communes rurales	18,06 € aux collectivités rurales et urbaines pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable, notamment vis-à-vis des pollutions diffuses et pour la protection des captages
14,60 € aux exploitants concernés de pollution dans l'agriculture et pour l'irrigation	100 € d'aides accordées par l'agence de l'eau	6,76 € pour l'animation des politiques de l'eau (gestion concertée, observatoire, surveillance des eaux, information et sensibilisation)
0,73 € pour la coopération internationale	12,45 € principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques, en particulier des cours d'eau - restauration, continuité écologique et des zones humides	

LES SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 3,88 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 466 euros par an et une mensualité de 39 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SUSEPA).

La redevance de l'agence de l'eau représente en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.

Ses autres composantes sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

www.eau-loire-bretagne.fr

